

Serment de Galien

Conscient de mes devoirs et de mes responsabilités, je fais le serment, devant mes maîtres,

- de servir les malades selon les règles de l'éthique, de la probité et de la dignité,
- de m'engager dans la lutte contre les maladies et leur prévention, par tous les moyens offerts par les progrès des sciences pharmaceutiques et biologiques,
- de donner aux malades toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des soins qui leur sont dispensés et faciliter leur observance,
- de porter secours à toute personne en danger, dans la limite de mes compétences et de mes moyens,
- de respecter le secret professionnel,
- d'entretenir avec la profession un climat de confraternité et de respect,
- d'établir avec tous les professionnels de santé des relations de confiance et de loyauté,
- d'actualiser mes connaissances au-delà de ma formation initiale, afin d'exercer mon métier en conjuguant progrès scientifiques avec éthique et humanité.

	Le
Nom du docteur en pharmacie ayant prononcé le serment :	Le président du jury de thèse du diplôme d'État de docteur en pharmacie :
	Professeur :
SIGNATURE:	SIGNATURE :